ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DE PREUILLY SUR CLAISE
INSCRIPTIONS MENSUELLES DES MERCREDIS
(ANNEE 2019-2020)

ENFANT
NOM :……
PRENOM :……
Date de naissance :……

Adresse mail parent(s):……
Tel : ……

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS LES MERCREDIS

*L'Accueil de Loisirs Communautaire de Preuilly/Claise ouvrira dès le **4 septembre 2019 les mercredis**. Selon vos besoins, vous pouvez inscrire votre enfant à l'année ou ponctuellement soit, la journée complète chaque mercredi soit, par demi-journée, le matin (de 7h30 à 12h15 avant le repas ou jusqu'à 13h30 après le repas) ou l'après-midi (avant le repas, de 12h00 à 18h30 ou après le repas à partir de 13h15). La facturation se fera à la journée ou ½ journée avec ou sans repas selon votre Quotient Familial.*
De plus, pour faciliter l'accès à ce service, des accueils péricentre seront mis en place sur les communes d'Yzeure/ Creuse, Le Grand Pressigny.
Les parents qui le souhaitent pourront donc déposer leurs enfants dans l'un des accueils péricentre entre 7h30 et 8h30, les enfants seront ensuite transportés en bus à l'Accueil de loisirs de Preuilly sur Claise et ramener sur leur péricentre vers 17h20. Les parents pourront donc les récupérer de 17h30 à 18h30.

Présence à compléter pour chaque mois et à retourner à La Communauté de Communes Loches Sud Touraine :
ALSH de Preuilly (place Jean Moulin à Preuilly/C.) ou par mail à alsh.preuilly@lochessudtouraine.com

au plus tard le 25 du mois précédent

Année scolaire complète de Septembre 2019 à Juillet 2020 : * *cocher la formule souhaitée*

-Tous les mercredis * Journée complète ☐ ou ½ journée: matin ☐ ou après-midi ☐ avec repas ☐ ou sans repas ☐

Sinon préciser les mercredis du mois prochain : * compléter la date et cocher la formule souhaitée

- ……* Journée complète ☐ ou ½ journée: matin ☐ ou après-midi ☐ avec repas ☐ ou sans repas ☐
- ……* Journée complète ☐ ou ½ journée: matin ☐ ou après-midi ☐ avec repas ☐ ou sans repas ☐
- ……* Journée complète ☐ ou ½ journée: matin ☐ ou après-midi ☐ avec repas ☐ ou sans repas ☐
- ……* Journée complète ☐ ou ½ journée: matin ☐ ou après-midi ☐ avec repas ☐ ou sans repas ☐
- ……* Journée complète ☐ ou ½ journée: matin ☐ ou après-midi ☐ avec repas ☐ ou sans repas ☐

Je dépose et récupère mon enfant à :
Uniquement pour les enfants inscrits à la journée complète (en ½ journée les enfants doivent obligatoirement être déposés à l'ALSH de Preuilly/Claise)

☐ ALSH de Preuilly/Claise ou ☐ Péricentre d'Yzeure/Creuse (école)
☐ Péricentre du Grand Pressigny (école)

Cadre réservé à la collectivité
Groupe d'âge :
QF :
Montant à régler :